



Problème d'eau sur un terrain

Par **Anne-Catherine**, le **12/03/2021** à **14:13**

Bonjour,

Mon fils, maçon de formation, vient d'acquérir un terrain sur notre commune de Fouchères, dans l'Aube, afin d'y réaliser sa maison en auto-construction.

Or, il s'avère que lors de ses opérations pour creuser afin de préparer les fouilles, il a eu la très mauvaise surprise de rencontrer de l'eau, et de ne pas rencontrer le "dur", qu'il attendait, remettant en cause totalement le déroulement, le coût et les délais de réalisation de ses fondations. Nous sommes très embêtés, et nous demandons si un recours juridique est possible ? Auriez-vous la gentillesse de nous éclairer sur ce sujet, s'il vous plaît ?

Vous remerciant d'avance,

Cordialement,

Anne-Catherine et Nicolas Valli.